

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

26 FÉVRIER 2018
20H00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest, tenue le 26 février 2018, à l'hôtel de Ville de Montréal-Ouest, situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents: Monsieur Beny Masella, Maire
 Monsieur Dino Mazzone, Conseiller
 Madame Elizabeth Ulin, Conseillère
 Madame Colleen Feeney, Conseillère
 Madame Maria Torres, Conseillère

Aussi présents : Madame Raffaele Di Stasio, Directrice générale
 Monsieur Claude Gilbert, Greffier

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Onze (11) personnes y assistaient

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité
#20180226-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20 h.

2. Accueil des visiteurs

Le Maire Masella a souligné la présence du lieutenant Fred Jennings du Service de police de la Ville de Montréal (du Poste de quartier 9).

3. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du lundi 26 février 2018, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
#20180226-002

4. Approbation des procès-verbaux

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu :

D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil tenues aux dates suivantes :

- Séance spéciale du 29 janvier 2018;
- Séance ordinaire du 29 janvier 2018;
- Séance spéciale du 5 février 2018
- Séance spéciale du 8 février 2018.

Adoptée à l'unanimité
#20180226-003

5. **Correspondance**

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

6. **Rapport du maire**

M. le Maire Masella a mentionné qu'il rencontrerait bientôt la Mairesse de Montréal, Valérie Plante, en sa qualité de président de l'Association des municipalités de banlieue pour discuter d'importants changements à apporter à l'agglomération à court et à moyen terme. Par ailleurs, il a expliqué que le prix à payer pour les deux contrats qui seront accordés ce soir est inférieur à ce qui avait été prévu, et ce, probablement en raison du fait que l'appel d'offres a été lancé plus tôt cette année. C'est ce qui explique que la consultation publique pour les travaux sur Percival se soit tenue avant Noël ; la Ville a ainsi pu consulter à l'avance les résidents et tenir compte de leurs commentaires tout en permettant de lancer l'appel d'offres le plus tôt possible. Enfin, il a annoncé que le prochain Café avec le Maire se tiendrait le 22 mars au Centre communautaire.

7. **Première période de questions du public**

À 20 h 05, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général.

Ian Robinson a parlé de la fermeture proposée d'une rue sur le mont Royal par la Ville de Montréal ; le résident a demandé au Maire s'il en discuterait lorsqu'il rencontrerait Valérie Plante. Le Maire croit que ce serait une bonne occasion de le faire, compte tenu de son programme de la rencontre.

Norbert Bedoucha a demandé pourquoi Montréal-Ouest ne s'est pas jointe à Westmount dans la poursuite contre le ministère des Transports du Québec, puisque les deux municipalités ont des plaintes à formuler au sujet de la gestion du projet Turcot sur leurs territoires. Le Maire a expliqué que les poursuites engagées par l'autre municipalité concernent une partie différente de ce projet et la Ville n'avait pas de motif de s'y associer. Le résident a souligné que dans les deux cas il s'agissait d'une question de bruit. Le Maire a expliqué que l'intention de fermer le tunnel dans Montréal-Ouest n'était pas une modification du projet, contrairement à ce qui s'est passé dans Westmount, ce qui pourrait motiver une poursuite. Le Conseiller Mazzone était d'accord sur ce point ajoutant que Westmount semblait s'appuyer sur ce qu'elle considère comme un engagement non tenu de la part du gouvernement. Montréal-Ouest aurait besoin d'une base différente pour tenter une poursuite, autrement c'est peine perdue de penser à s'associer à la poursuite. Le résident a insisté pour dire que les deux municipalités avaient un motif commun dans ce dossier. Le Conseiller Mazzone a souligné que Westmount peut aussi s'appuyer sur le niveau de bruit que le Ministère s'était engagé à respecter dans le passé, ce qui n'est pas la même chose à Montréal-Ouest. Il a ajouté qu'il devait d'abord voir le mémoire déposé auprès de la Cour et que jusque-là il ne voyait pas l'intérêt de discuter de l'idée d'une poursuite commune. Dans un autre ordre d'idées, le résident a demandé si quelque chose avait été fait concernant la présence policière au passage à niveau. Le Maire Masella a répondu qu'il y avait maintenant plus d'agents là-bas, que ce soit ceux du Service de police de la Ville de Montréal ou ceux du Canadien Pacifique. Bien sûr, ce n'est jamais assez. Personne ne remet en question que la situation est problématique, mais la réalité, c'est que la vraie solution coûterait 500 millions de dollars et impliquerait d'importantes expropriations. La Conseillère a souligné qu'un moyen d'accroître la présence policière serait d'embaucher des cadets pour diriger la circulation. Le résident a ensuite parlé du compostage pour dire que durant l'hiver le contenu des bacs restait coincé à l'intérieur et que les bacs ne pouvaient pas être vidés convenablement. La Conseillère Torres a fait un commentaire sur cette question et la Conseillère Ulin y est allée de quelques conseils pratiques.

David Superstein a rappelé au Conseil qu'il l'avertit depuis longtemps que la Ville doit souffler la neige sur les pelouses, mais qu'elle ne l'a jamais été écouté jusqu'à cette année où elle a dû s'y résoudre en raison des tempêtes de neige importantes. Le Maire a fait remarquer que la Ville a choisi de procéder de cette manière non pour faire des économies mais pour des motifs opérationnels (le dépôt de neige est pratiquement rempli à capacité). Si la Ville avait eu le choix, elle aurait agi autrement, considérant les nombreuses plaintes qu'elle a reçues. Le résident est d'avis qu'il y aurait moins de plaintes si les gens connaissaient les économies réalisées par la Ville en procédant de cette manière. Le résident a aussi demandé pourquoi la neige avait été soufflée seulement sur le côté ouest de Ballantyne. Le Maire a expliqué que cela dépend de la direction l'équipement est orienté pour souffler par opposition à la direction de la circulation dans la rue. Il n'est pas toujours possible de souffler sur le côté le plus ensoleillé.

Daniel Markuze a posé une question au sujet d'une plainte qu'il avait présentée sur le déneigement. La Conseillère Torres lui a demandé s'il avait reçu sa réponse par courriel à ce sujet. Le résident a expliqué qu'il avait reçu sa réponse mais qu'il n'était pas d'accord. Le Maire a dit au résident qu'il était certainement d'accord sur le fait que la neige était enlevée de façon correcte en général et qu'une erreur de temps en temps, ce n'est pas si mal. Le Maire a ajouté qu'il se sent à l'aise de comparer la qualité de ce service à Montréal-Ouest à celle observée à NDG, l'arrondissement voisin. Le résident a ensuite demandé pourquoi les Conseillers ne posent pas de questions sur la page Facebook de la Ville, comme d'autres conseillers le font dans d'autres municipalités. La Conseillère Ulin a expliqué que cette fonction sera offerte dans le nouveau site Web. Le Conseiller Mazzone a souligné que les résidents peuvent téléphoner à leurs conseillers et avoir des réponses par courriel.

Louise Chenevert a dit qu'il y avait un problème avec les déneigeurs privés sur Roxton. Le Conseiller Mazzone a dit que ce n'était pas un problème facile à régler mais que la Ville était au courant et qu'elle allait exercer plus de vigilance. La résidente a ajouté que la Ville doit savoir qui sont ces déneigeurs puisqu'ils doivent être inscrits. Le Conseiller Mazzone a dit que c'est simplement une question de logistique pour les localiser. Le Maire a fait valoir qu'il était temps d'améliorer et de simplifier l'application des règles qu'ils doivent suivre, mais que de toute façon un bulletin électronique avait été transmis aux résidents dans le but d'informer les propriétaires qui engagent ces entrepreneurs. Essentiellement, a ajouté le Conseiller Mazzone, même si c'est un vrai problème, les agents de la sécurité publique doivent être témoins d'infractions pour pouvoir émettre des constats d'infraction. Dans un autre ordre d'idées, la résidente a demandé au Conseiller Mazzone s'il avait reçu sa demande de siéger au Comité de circulation et de sécurité. Il a répondu qu'il avait reçu sa demande aussi bien que les autres.

La première période de questions prit fin à 20 h 35.

8. Contrats et greffe

a) Une Heure pour la Terre 2018

ATTENDU que « Une Heure pour la Terre » est un événement annuel mondial parrainé par le Fonds mondial pour la nature ;

ATTENDU que cet événement a pour finalité de conscientiser l'opinion publique à l'importance des économies d'énergie afin de combattre les changements climatiques ;

ATTENDU qu'en 2017, plus de 7 000 municipalités dans 187 pays se sont joints à cette initiative ;

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu :

1) Que la Ville de Montréal-Ouest éteigne les sources de lumière non indispensables pendant une heure le samedi 24 mars 2018, à compter de 20 h 30.

2) Que tous les résidents de Montréal-Ouest soient invités à se joindre à cet événement en faisant de même.

3) Que la Ville de Montréal-Ouest invite les autres municipalités de l'Île de Montréal à prendre part à l'événement « Une Heure pour la Terre 2018 ».

Adoptée à l'unanimité
#20180226-004

9. Administration et finances

a) Approbation des déboursés – 25 janvier au 20 février 2018

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu :

Que la liste des comptes payables pour la période du 25 janvier au 20 février 2018 totalisant 1 596 753,63 \$ soit acceptée et payée tels qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité
#20180226-005

b) Délégation de pouvoirs pour le mois de février 2018

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu :

Que soit approuvé le rapport du Directeur général concernant l'exercice des pouvoirs délégués en vertu du Règlement n° 2005-002 pour le mois de février 2018.

Adoptée à l'unanimité
#20180226-006

c) Art Etc.

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu, la Conseillère Elizabeth Ulin ayant déclaré s'abstenir en raison d'un intérêt qu'elle a dans l'affaire considérée:

1) Que le Conseil accepte de louer la grande Salle de réunion à l'Hôtel de Ville, lors du salon d'art et d'artisanat qui se tiendra trois jours en novembre 2018, pour un montant de 2 578,30 \$ (taxes incluses) et un nombre total de vingt-quatre (24) heures comprenant la tenue de l'événement, sa préparation et le ménage, et le maintien des autres conditions de la dernière entente en vigueur.

2) Que le Conseil accepte que le dépôt pour confirmer la réservation soit de 500 \$ au moment de signer l'entente, suivi d'un paiement de 789,15 \$ au plus tard le 1^{er} mai 2018.

Adoptée à l'unanimité
#20180226-007

10. Service d'urbanisme

a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu :

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 21 février 2018.

2) D'approuver, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, aux conditions posées par le CCU tel que précisé au procès-verbal :

Adresse	Projet	Recommandation du CCU
188 Sheraton	recouvrement des escaliers de devant. reconstruction d'un palier et installation de nouvelles rampes	tel que présenté ;
11 Brynmor	ajout de deux fenêtres de sous-sol	avec conditions.

3) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal :

Adresse	Projet
11 Brynmor	construction d'une rallonge au-dessus du garage, modification de l'entrée principale et de la façade de devant et remplacement des fenêtres et des portes.

Adoptée à l'unanimité
#20180226-008

11. Travaux publics

a) Entrepreneur général – Parc Davies (phase 2)

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a procédé à un appel d'offres public pour les fins d'un contrat de travaux majeurs d'infrastructures sur l'avenue Percival entre son extrémité nord et la rue Nelson;

ATTENDU que dix-huit documents d'appel d'offres ont été commandés et que six soumissions ont été reçues;

ATTENDU que la firme d'ingénierie Avizo a analysé les soumissions, évalué leur conformité et recommandé que le contrat soit accordé au plus bas soumissionnaire, celui-ci étant conforme;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) Que le contrat pour les travaux routiers, d'aqueduc et d'égout sur l'avenue Percival entre son extrémité nord et la rue Nelson soit adjugé à SADE Canada Inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme, au prix de 1 477 728,00 \$ (avant taxes), conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt n° 2018-003 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2) Que le maire et le greffier soient autorisés à signer tout document contractuel requis pour les fins de la présente résolution, selon le cas.

Adoptée à l'unanimité
#20180226-009

b) Entrepreneur général – Travaux d'infrastructure (avenue Percival)

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a procédé à un appel d'offres public aux fins d'un contrat pour la réalisation de la seconde phase des travaux dans le parc Davies, incluant l'aménagement de jeux d'eau;

ATTENDU que vingt documents d'appel d'offres ont été commandés et que neuf soumissions ont été reçues;

ATTENDU que la firme groupe BC2 a analysé les soumissions, évalué leur conformité et recommandé que le contrat soit accordé au plus bas soumissionnaire, celui-ci étant conforme;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

1) Que le contrat pour la réalisation de la seconde phase des travaux dans le parc Davies soit adjugé à Aménagement Sud-Ouest Inc. (9114-5698 Québec Inc.), étant le plus bas soumissionnaire conforme, au prix de 312 822,00 \$ (avant taxes).

2) Que cette dépense soit imputée aux postes budgétaires 55-169-40-000 (fonds de parc), à concurrence d'un montant de 73 215,00 et 55-991-00-000 (surplus libre) pour le solde.

3) Que le maire et le greffier soient autorisés à signer tout document contractuel requis pour les fins de la présente résolution, selon le cas.

Adoptée à l'unanimité
#20180226-010

12. Ressources humaines

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

13. Nominations

a) Désignation du maire suppléant

NOTE Les dernières personnes qui ont occupé les fonctions de maire suppléant, y compris le plus récent titulaire, furent les Conseillers Dino Mazzone, Colleen Feeney, Maria Torres et Elizabeth Ulin.

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu :

1) Que la Conseillère Elizabeth Ulin soit nommée maire suppléant pour les mois d'avril, mai, juin et juillet 2018.

2) Que la Conseillère Elizabeth Ulin soit désignée pour remplacer le Maire Beny Masella au Conseil de l'agglomération, si besoin est, et qu'une copie certifiée de cette résolution soit transmise, le cas échéant, au Conseil de l'agglomération.

3) Que cette nomination entre en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Adoptée à l'unanimité
#20180226-011

14. Rapports des conseillers

a) Siège Numéro 2

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Communications, Loisirs et Culture.

b) Siège Numéro 3

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme, Finances, Administration et Ressources humaines.

c) Siège Numéro 4

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Environnement, Travaux publics et Bâtiment.

d) Siège Numéro 1

Dino Mazzone, Conseiller, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Financement de projets spéciaux.

15. Dépôt de documents

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

17. Seconde période de questions du public

À 21 h 05, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance.

Louise Chenevert a demandé où se trouvaient les déversoirs à neige le plus près, suggérant que ce serait une bonne idée de décharger la neige à ces endroits. Le Maire a indiqué ne pas avoir beaucoup d'informations à ce sujet et que ce ne serait peut-être pas une bonne idée, en raison de problèmes de contamination possibles.

Norbert Bedoucha a demandé si quelque chose avait été fait sur la question de la diffusion des séances du Conseil. La Conseillère Ulin a expliqué que cette question avait été examinée dans la préparation du nouveau site Web. La Ville a retenu les services d'une firme pour l'aider à la refonte de son site. Il y a des problèmes avec Facebook et Youtube. Le Conseil préférerait sans doute que la Ville ait sa propre plateforme.

Ian Robinson a demandé à la Conseillère Feeney si les vérificateurs du régime de retraite étaient des gestionnaires en investissement. Elle a répondu qu'ils sont comptables agréés.

18. Levée de la séance

À 21 h 15, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu :

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité
#20180226-012

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

